

La convocation a été adressée individuellement le 11 février 2015 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 19 février 2015.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 19 février 2015

L'an deux mil quinze, le dix-neuf février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aix sur Vienne, sous la présidence de Mme Martine CELAS.

Présents : Martine CELAS, Christian CELERIER, Monique LE GOFF, Marie-Claire SELLAS, Marie-Agnès TREILLARD, Annie LABRACHERIE, Janine MASLE, Raphaëlle VIGNERAS.

☞ Mme CELAS donne la parole à Véronique CHATARD pour animer la séance.

☞ Véronique CHATARD procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et demande s'il y a des commentaires quant au dernier compte-rendu.

Une erreur sur le jour des ateliers cuisine animés par le Secours Catholique a été soulignée. En effet ces ateliers ont lieu le jeudi et non le mardi.

Madame Janine MASLE rejoint le conseil d'administration du CCAS en remplacement de Mme Paule BANVILLET qui a dû quitter son siège pour des raisons de santé. Mme MASLE représente donc la Ligue contre le Cancer.

☞ Véronique CHATARD informe le Conseil qu'il n'y a pas eu de dossier de demande d'aide depuis le dernier conseil d'administration du 29 janvier.

La présentation du budget réalisé pour 2014 est abordée, en premier lieu à travers le budget du service de repas à domicile. La question étant que, si ce budget venait à ne pas être équilibré, seules deux possibilités pourraient être envisagées :

- L'augmentation du prix de vente du repas sachant que les bénéficiaires ont connu deux années consécutives, une augmentation due à la TVA qui est passé à 7% en 2013 et à 10% en 2014.
- L'augmentation de la participation financière de chaque commune, sachant qu'elle est fixée à 0.79 €/repas à l'heure actuelle.

Véronique CHATARD présente le budget général du CCAS réalisé en 2014 qui dégage un excédent de 5382.24 € qui sera réintégré au budget prévisionnel 2015.

Au vu de la nécessité d'appliquer une rigueur budgétaire dès le budget 2015, il est constaté que l'un des seuls postes budgétaires compressibles et bien celui de « fêtes et cérémonies » qui permet aux Aînés de bénéficier d'un colis de fin d'année ou de participer à un repas offert.

☞ Lors du dernier conseil d'administration, Mme VIGNERAS avait présenté les ateliers cuisine mis en place par le Secours catholique, cependant l'association n'ayant pas la possibilité de développer cette action, le CCAS a travaillé un projet s'appuyant sur l'expérience menée par le Secours Catholique.

Présentation du projet tel qu'il pourrait être porté par le CCAS :

Contexte: L'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, à travers son Programme National Nutrition Santé met en avant que « l'amélioration de l'état nutritionnel de la population constitue, en ce 21^{ème} siècle, un enjeu majeur pour les politiques de santé publique menées en France, en Europe et dans le Monde ».

Les différentes enquêtes montrent que les personnes en situation d'insécurité alimentaire se distinguent par une consommation plus faible de fruits et de légumes, une consommation de produits sucrés significativement plus élevée et une densité énergétique importante.

Or, aborder l'alimentation dans le cadre d'un projet éducatif est une opération complexe et délicate particulièrement avec des personnes en situation de précarité. Ce projet ne peut pas se réduire à la seule considération de la qualité

nutritionnelle de leurs apports alimentaires. Il est nécessaire de tenir compte des réalités de vie, des priorités des publics et des déterminants économiques qui seront autant d'atouts pour mener à bien une action visant une nutrition positive associant alimentation, petit budget, éco-citoyenneté et plaisir.

Le CCAS a une mission fondamentale, établie par le Code de l'Action Sociale et des Familles (article L 123-5), qui est celle d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Constats du CCAS d'Aixe sur Vienne :

- Augmentation des aides alimentaires délivrées :
de 2002 à 2014 : +192 % de familles bénéficiaires d'aide alimentaire (26 en 2002, 76 en 2014)
- Utilisation des bons « supermarché » limitée car :
 - o faible valorisation économique du bon avec des achats non optimisés (beaucoup d'achats de jus de fruits, soda, viennoiseries, sucreries, gâteaux, plats préparés, charcuterie, nettoyeurs ménagers, lingettes).

Le CCAS a déjà œuvré en étant à l'initiative de sensibilisation sur l'équilibre alimentaire :

- 2004 : intervention au sein des associations caritatives et au sein d'une association d'insertion afin de mobiliser le public en difficulté à venir sur une ½ journée de prévention « équilibre alimentaire à petit budget » co-animée avec une diététicienne du Programme Nutrition Santé.
- 2009 : mise en place de bons « fruits et légumes » à valoir auprès de primeurs installés sur la marché d'Aixe/Vienne
- 2014 : Augmentation du montant alloué au bon « fruits et légumes »

.....

Projet 2015 proposé : « Acheter, cuisiner et nettoyer à petit prix »

Ateliers cuisine à petit budget alliant, consommation raisonnée, équilibre alimentaire et comportement éco-citoyen.

Objectifs :

- Acquérir et/ou développer des connaissances culinaires
- Acquérir et/ou développer des notions d'équilibre alimentaire à petit budget
- Acquérir et/ou développer des connaissances d'achat raisonné face à un petit budget
- Développer la notion d'éco-citoyenneté (choix de produits de saison, produits locaux, minimum d'emballage, l'utilisation de produits de nettoyage sains)
- Développer les liens sociaux et lutter contre l'isolement
- Valoriser les personnes par leur production personnelle et favoriser la confiance en soi
- Développer le goût du « fait soi-même »
- Responsabiliser la personne en tant que consommateur et citoyen

Public visé : Personnes « en difficulté financières », volontaires pour participer à ces ateliers.

Moyens :

- **Humains** : Co-animation :
 - o Mme CELAS, infirmière d'éducation alimentaire et Vice-Présidente du CCAS
 - o Mme VIGNERAS, enseignante en économie sociale et familiale et administrateur au CCAS
- **Matériels** :
 - o Cuisine du centre culturel Jacques Prévert mise à disposition par la Mairie d'Aixe/Vienne
 - o Petit matériel de cuisine (partenariat avec le Secours Populaire et/ou Emmaüs)

- Denrées alimentaires prise en charge par le CCAS
- Supports techniques INPES et autres (recettes, guides, livrets, affiches...)
- **Financiers** : 4 à 5 €/par personne et par atelier
(base de 8 personnes/atelier à raison de 20 ateliers par an : coût total : 800€)
Le coût de ce projet ne fera pas l'objet d'une augmentation du budget prévisionnel 2015 mais le budget alloué aux aides sera réparti de manière différente.

Mobilisation du public :

- Réunion d'information auprès des instances accueillant le public en difficulté (Maison du Département, associations caritatives, CCAS, professionnels de la santé...)
- Invitation aux bénéficiaires des aides du CCAS qui ont donné leur accord au préalable pour recevoir des informations de la part du CCAS
- Support de communication : flyer
- Communication dans le bulletin municipal

Modalités :

- Inscription auprès du CCAS (outil : fiche d'inscription et d'évaluation) : maximum 8 inscrits
- Périodicité de l'atelier : tous les 15 jours (hors vacances scolaires), le jeudi matin
- Date de démarrage prévue par Mme CELAS le 21.05.2015

Déroulement d'une séance :

- Présentation de la séance (et prise de recul de la précédente séance)
- Courses en commun avec un budget déterminé (choix des produits, lecture des étiquettes, comparaison des prix et des intérêts nutritionnels).
- Réalisation d'un menu (échanges de connaissances, de méthodes, développement du plaisir de faire soi-même)
- Dégustation
- Rangement/nettoyage avec des produits économiques et sains
- Bilan de la séance et programmation de la prochaine

☞ Martine CELAS informe les membres que le prochain bulletin municipal, en cours de rédaction, aura comme dossier central, la présentation du CCAS.

☞ Martine CELAS propose un prochain conseil d'administration pour le 19 mars 2015 à 16h00.